L’immigration coûte plus qu’elle ne rapporte : « 53,9 milliards par an. Elle génère des recettes et des contributions sociales, mais ces rentrées pèsent peu face aux dépenses multiples qu’elle engendre. »

24/08/2023 à 15h23



DÉCRYPTAGE – Consultant international sur l’Afrique et les migrants, Jean-Paul Gourévitch a réalisé pour *Contribuables Associés* une étude sur le rapport entre les dépenses et les recettes engendrées par l’immigration en 2023.

L’immigration est-elle une *«chance pour la France»* , comme le proclament la gauche et, quand il ne dit pas l’inverse, Emmanuel Macron? Ou bien, au contraire, participe-t-elle à son déclassement, comme on l’affirme à droite, de Laurent Wauquiez à Éric Zemmour en passant par Marine Le Pen? L’étude réalisée par le spécialiste des migrations Jean-Paul Gourévitch pour *Contribuables associés* a le grand mérite de verser des éléments factuels et chiffrés au débat idéologique qui nous agite depuis cinquante ans. Il ne prétend pas embrasser le

phénomène dans toutes ses dimensions, notamment humaines, mais fournir des données objectives dans un domaine qui en manque singulièrement.

«*Pour Contribuables Associés, l'immigration doit être traitée au même titre que la dette, les dépenses publiques, la fiscalité ou encore les gaspillages*, affirme son directeur, Benoît Perrin. *Elle coûte cher au contribuable: 53,9 milliards par an, c'est plus de quatre fois le budget du ministère de la Justice. Certes, elle génère des recettes, fiscales et non fiscales, et des contributions sociales, mais ces rentrées pèsent peu face aux dépenses multiples qu'engendre l'immigration régulière – en termes de prestations sociales, de coûts régaliens, sociétaux, éducatifs… – et irrégulière – coûts médicaux, de lutte contre l'immigration irrégulière, hébergement d'urgence. Notre objectif est de nourrir les débats, d'abord au Sénat, où le projet de loi immigration doit être discuté en septembre, puis à l'Assemblée nationale quand le texte reviendra devant les députés. Cette étude devrait être réalisée chaque année par les services de l'État mais, par manque de courage, ce n'est jamais fait*.»

[…]

Le France est la seule en Europe à garantir par la loi « l'abri inconditionnel », gratuit et sans limitation de durée

Pour les autres, l'État paie des hôtels dans le cadre de ce qui est appelé «l'abri inconditionnel» un hébergement gratuit et sans limitation de durée pour le migrant irrégulier, qui constitue une singularité en Europe, aucun pays n'étant aussi généreux. Jean-Paul Gourévitch s'appuie sur les chiffres rendus publics en 2020 par Didier Leschi, directeur de l'Ofii, dans son livre Ce grand dérangement. L'immigration en face. Il évaluait le coût annuel de l'hébergement à 3 milliards

d’euros. L’expert s’est aussi intéressé à la rentabilité des investissements extérieurs de l’État, essentiellement l’aide au développement des pays d’origine des candidats à l’immigration. L’idée que les tentatives de réduction des flux migratoires seront vouées à l’échec si les Européens n’aident pas ces pays à se doter d’infrastructures et d’industries fait consensus dans le débat politique français. Nicolas Sarkozy l’a encore redit dans l’interview qu’il a accordée au Figaro Magazine la semaine dernière: «C’est à l’Europe de prendre en main la construction et le financement des gigantesques infrastructures dont l’Afrique a besoin.»

[…]

Le Figaro